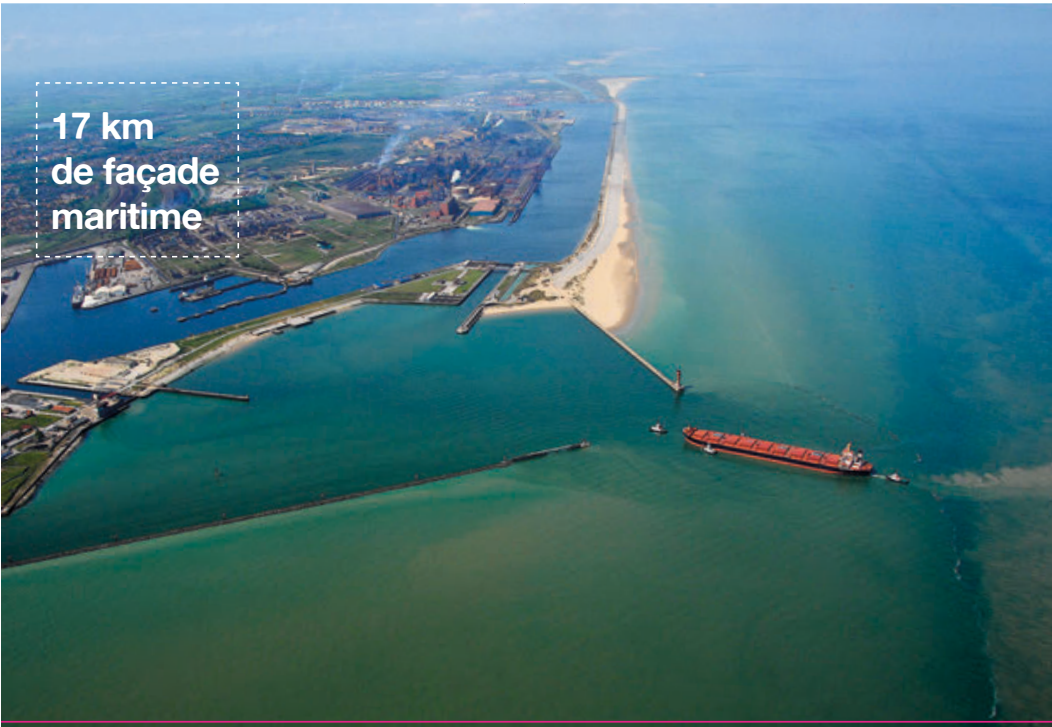


# DUNKERQUE-PORT UNE POSITION STRATÉGIQUE

Situé sur la Mer du Nord, à seulement 1 h 30 de navigation de la route maritime la plus fréquentée du monde (600 navires par jour), le Port de Dunkerque dispose d'une excellente accessibilité nautique et d'une réserve d'espaces importante. Ses installations lui permettent de recevoir tous les types de marchandises et les plus grands navires. Il s'étend sur une longueur de 17 km et comporte deux entrées maritimes : l'une à l'Est, la plus ancienne, limitée aux navires de 14,2 mètres de tirant d'eau (le Port Est), l'autre à l'Ouest, plus récente, qui permet d'accueillir des navires jusqu'à 22 mètres de tirant d'eau (le Port Ouest). La circonscription du port s'étend sur 7 000 hectares sur lesquels sont implantées dix communes (Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer, Fort-Mardyck, Grande-Synthe, Mardyck, Loon-Plage, Gravelines, Craywick, Saint-Georges-sur-l'Aa et Bourbourg). Localisé à 40 kilomètres de Douvres (Angleterre), à 10 kilomètres de la frontière belge, à proximité de la métropole lilloise et au centre du triangle Bruxelles / Londres / Paris, Dunkerque est la plateforme idéale pour la massification et l'éclatement des marchandises en Europe ■



17 km  
de façade  
maritime



jusqu'à  
22 mètres  
de tirant  
d'eau



7 000 hectares  
de superficie



## DRAGAGES ET PÉRENNITÉ DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

Comme tous les ports, afin d'offrir de bonnes conditions de navigation, **Dunkerque-port se doit de maintenir les tirants d'eau nécessaires à la navigation** dans l'ensemble de ses bassins. Or, les infrastructures portuaires sont configurées de façon à protéger des aléas climatiques les navires en édifant des bassins où les conditions hydrodynamiques sont largement atténuées par rapport à celles du milieu extérieur. Cette nécessité crée cependant des conditions idoines pour freiner le transit particulaire présent dans les eaux côtières et aboutir à la sédimentation des matières en suspension. En outre, les bassins portuaires subissent aussi une sédimentation d'origine terrestre via les cours d'eau dont ils sont le réceptacle. **Chaque année, le volume autorisé à draguer est de 6,5 Mm3/an, dont 1,2 Mm3 pour le port Est et 5,3 Mm3 pour le port Ouest ■**



## DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABILITÉ

Aux côtés de nombreux partenaires, Dunkerque-port s'est lancé dans **une démarche de développement durable volontariste et inédite** visant à l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable du territoire portuaire (PA2D), volet développement durable du Projet stratégique. Son objectif est de concilier activité portuaire, préservation de l'environnement et anticipation des orientations réglementaires à venir. Ce dernier est décliné en différents schémas d'orientation, véritables **outils stratégiques de planification des actions à mener par Dunkerque-port pour une meilleure gestion environnementale de ses activités**. Ainsi, dès 2006, Dunkerque-port s'est doté d'un Schéma Directeur des Dragages (SDD) ■



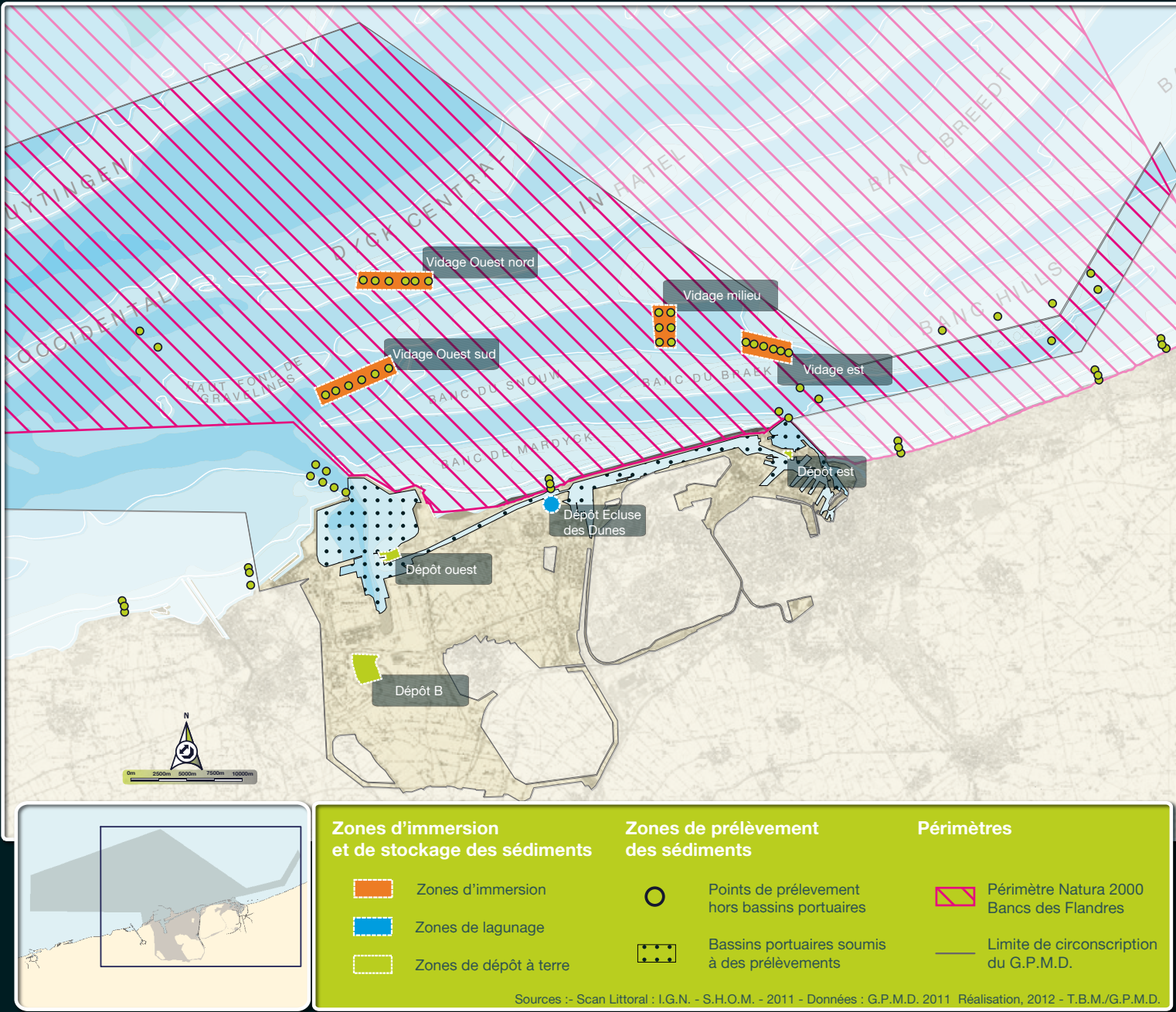
## DRAGAGES ET ENVIRONNEMENT

La politique environnementale de Dunkerque-port intègre les activités de dragage constituant ainsi une problématique à part entière en raison des questions qu'elles posent :

- Comment prévoir les effets sur l'environnement de la charge polluante des sédiments et en particulier lors des opérations d'immersion ?
- Que faire des sédiments réputés de mauvaise qualité ? Quelles sont les solutions écologiquement et économiquement acceptables ?
- Comment déterminer et suivre l'impact physique et écologique des rejets par immersion ?

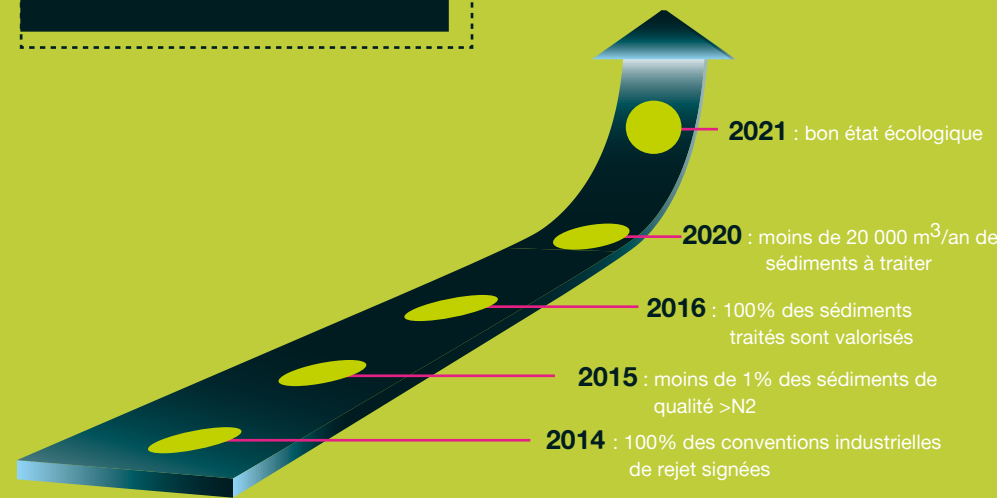
L'enjeu est d'autant plus important que **la zone industrialo-portuaire côtoie le site Natura 2000 des Bacs des Flandres** FR 311 - 2006 au titre de la Directive Oiseaux et FR 310 - 2002 au titre de la Directive Habitats. Les 4 sites d'immersions sont inclus dans le périmètre de l'aire marine protégée ■

## Gestion des sédiments de dragages de Dunkerque-Port

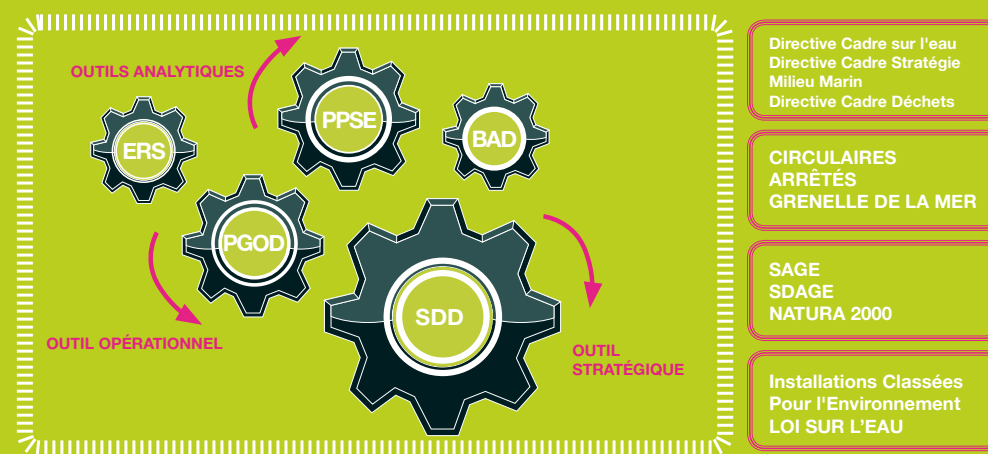




## OBJECTIFS DU SDD FIXÉS PAR DUNKERQUE-PORT



## LOGIQUE DE MISE À JOUR DU SDD ET DE SES OUTILS



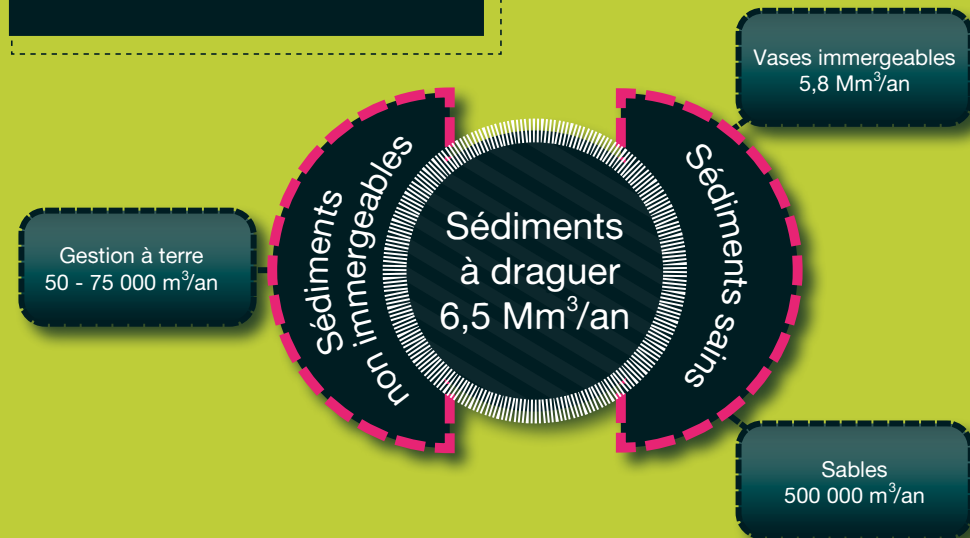
### 1 UN SCHÉMA DIRECTEUR DES DRAGAGES AUX OBJECTIFS AMBITIEUX

Le Schéma Directeur des Dragages (SDD) permet à Dunkerque-port de définir ces propres opérations de dragage **dans le respect des textes de loi et la préservation des milieux naturels**. Il constitue un des maillons forts de la politique environnementale développée par Dunkerque-port pour faire coexister industrie, urbanisation et milieux naturels. Il fixe des objectifs environnementaux, définit et planifie le plan d'actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Mis à jour régulièrement, le SDD détermine des actions visant à atteindre **un bon état écologique global d'ici 2021**, il fixe aussi des objectifs spécifiques aux dragages ■

### 3 UN OUTIL DE SUIVI DE LA QUALITÉ DU MILIEU : LE PLAN DE SUIVI ET DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

Dès 2007, Dunkerque-Port gère les sédiments issus des dragages, en mer ou à terre, **selon leur qualité au regard des seuils réglementaires**. Un suivi régulier de l'état chimique et biologique des milieux sédimentaires et aquatiques est régulièrement effectué : ROCCH\*, REMI\*, REPHY\*, SRN\*, réseaux de surveillance qualité des eaux de baignade, PCB\*, MES\*, HAP\*... Les mesures de surveillance de l'environnement, aussi bien portuaire que littoral, sont détaillées dans un Plan de Suivi et de Surveillance Environnementale (PSSE) mis en place par le Port de Dunkerque qui souhaite que ses activités soient durablement compatibles avec l'environnement. Ce suivi permet à la fois de définir la qualité des sédiments à draguer (et donc de choisir la filière de gestion adéquate), mais aussi d'assurer un suivi de cette qualité ■

## FILIÈRES DE GESTION DES SÉDIMENTS DE DUNKERQUE-PORT



### 2 UN OUTIL OPÉRATIONNEL : LE PLAN DE GESTION OPÉRATIONNELLE DES DRAGAGES

En 2010, Dunkerque-port a poursuivi ses efforts en renforçant sa stratégie de gestion des sédiments issus de dragages par un outil opérationnel et évolutif, indispensable pour une gestion optimale : le Plan de Gestion Opérationnelle des Dragages (PGOD). Il fournit ainsi **des modes opératoires et des protocoles opérationnels** pour la bonne conduite des dragages quels que soient la nature, la composition et les volumes des sédiments à draguer. Il permet en outre d'élaborer et de mettre en pratique des solutions appropriées et opérationnelles pour **la gestion des produits de dragage**. Il détermine non seulement les coûts mais aussi les risques liés aux dragages et gestion des sédiments. Ce document est donc destiné à asseoir la logique de décision de pratiques respectueuses de l'environnement et validée au travers d'une autorisation préfectorale décennale de travaux ■

### 4 UN OUTIL ANALYTIQUE : LE BILAN ANNUEL DES DRAGAGES

À l'issue de chaque année de dragage, Dunkerque-port réalise un Bilan Annuel des Dragages (BAD) destiné à être remis aux Services de Police de l'Eau (DDTM). Ce bilan intègre notamment le bilan des volumes dragués et des périmètres entretenus ; les résultats des suivis sédiments et eaux réalisés avant, pendant et après les opérations (PSSE) ainsi que le suivi des zones d'immersion. Le BAD synthétise l'**ensemble des mesures prises et des résultats observés**. Il permet d'identifier les points forts et les lacunes du PGOD, et de tenir compte d'éventuelles évolutions réglementaires, techniques ou scientifiques, de corriger ou de renforcer des protocoles ou mesures pour répondre de manière plus pertinente au souci constant d'évaluation des incidences sur le milieu marin des activités de dragage ■

### 5 UN OUTIL DE PRÉCAUTION : L'ÉTUDE DE RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES

Les opérations de dragage et de gestion des sédiments de dragage sont source de dispersion des polluants dans l'environnement. Bien que le PSSE soit appliqué avec rigueur, et que toutes les précautions soient prises pour limiter les incidences sur le milieu et la santé humaine, des risques sont toujours possibles. Afin de s'assurer que ces risques sont négligeables et socialement acceptables, des études de risques environnementaux et sanitaires (ERS) sont mises en place bien qu'il n'y ait **aucune obligation réglementaire** ■

### 6 ANTICIPATION DE L'ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION

La problématique des dragages ne répond pas à une législation spécifique, mais doit satisfaire à de nombreuses réglementations et arrêtés ayant trait à des problématiques plus larges : qualité des sédiments immergeables, lutte à la source des pollutions, filières de valorisation des déchets, innocuité vis-à-vis de l'environnement et de la santé humaine... Face aux perspectives d'évolutions réglementaires, le SDD à travers le PGOD assure à Dunkerque-port **une gestion durable des dragages** en intégrant notamment la Directive Cadre sur l'Eau, la Directive Cadre sur le Milieu Marin, le SDAGE\*, le SAGE\* de l'Aa, les sites Natura 2000 Bancs des Flandres et ses propres documents de planification dont le PA2D et le Schéma Directeur de Patrimoine Naturel ■

### 7 RÉDUCTION DES POLLUTIONS À LA SOURCE

Un des objectifs du SDD est également de pouvoir œuvrer à la réduction des sources de rejets de contaminants, le port étant le réceptacle aval des eaux des bassins - versants amont. C'est pourquoi, **Dunkerque-port contractualise avec les industriels des conventions de rejet**, facilitant la maîtrise environnementale des effluents dans le milieu marin. Aujourd'hui une cinquantaine d'industries est conventionnée. La qualité des sédiments devrait donc être améliorée progressivement ■

### 8 LUTTE CONTRE L'ÉROSION DES PLAGES

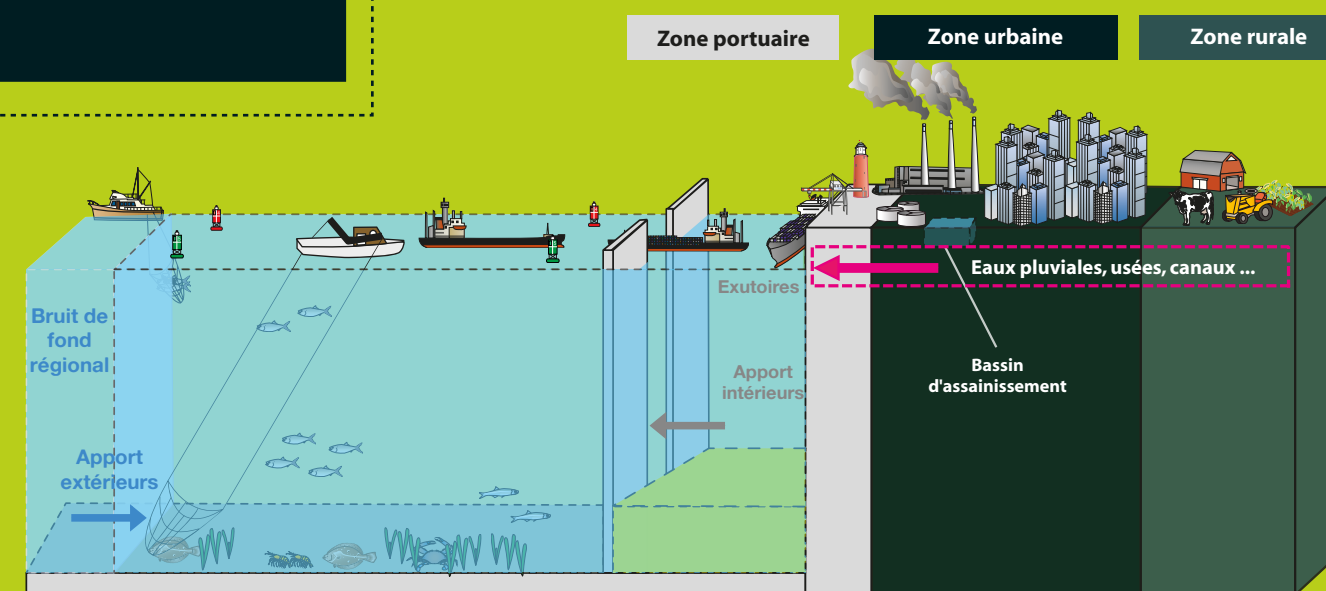
Dunkerque-Port mène une politique de gestion des sédiments lui assurant une amélioration constante du milieu. Seuls les sédiments de bonne qualité sont immergés en mer, avec un clapage des vases sur les 4 zones d'immersion du port. Les sables propres sont refoulés sur le littoral en suivant les préconisations du PLAGE (Plan Littoral d'Actions et de Gestion de l'Erosion sur la Côte d'Opale) mené par le Syndicat Mixte de la Côte d'Opale sur l'évolution du trait de côte. Celui-ci démontre que le transit sédimentaire peut être rétabli artificiellement. Ces sables constituent donc une **véritable source de valorisation pouvant servir à la lutte contre l'érosion du trait de côte** bien que le littoral situé face au port de Dunkerque soit largement fixé et peu érosif ■

### 9 VALORISATION INNOVANTE DES SÉDIMENTS POLLUÉS

Les sédiments non immergeables en raison d'une qualité insuffisante, sont gérés à terre depuis la mise en place du SDD, démarche tout à fait originale spécifique au port de Dunkerque. Cette **nouvelle filière de gestion prend appui sur une plate-forme de traitement** par déshydratation naturelle permettant d'accueillir 50 000 m<sup>3</sup> de vases par campagne de stockage. Outre la réalisation de modèles paysagers, cette filière qui entre dans le cadre du projet national SEDIMATERIAUX\*, propose des débouchés intéressants en matière de réutilisation des sédiments (béton, route, ...). **C'est un volet recherche ambitieux** auquel participe Dunkerque-port ■



## PORT RECEPTACLE



Dunkerque-Port d'après IDRA Environnement

## DUNKERQUE-PORT

**Direction de l'Aménagement et de l'Environnement**  
Département Management de l'Environnement

Pascal GRÉGOIRE  
Tél : 03 28 28 75 22  
Email : pgregoire@portdedunkerque.fr

port 2505  
2505 route de l'Ecluse Trystram  
BP 46534  
59386 Dunkerque Cedex 1

BooQi products are produced under license and are subject to design registrations and trademarks.  
BooQi France - www.booqi.com  
34 rue St Lazare PTN 17923/33  
75009 Paris. T +33 (0)1 42.85 53 70